

**DEL-2021-149**

L'An deux mille vingt et un, le huit juillet, à 14 heures 45 le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 1/7/2021, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

**Etaient présents :**

Mme PARIS.

MM AEBISCHER, AMOUDRY, BAUD-GRASSET, COUTIER, DESCHAMPS, FRANCOIS, GILLET, GYSELINCK, JACQUES, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

**Avaient donné pouvoir :**

Mmes DETURCHE, TARAGON.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes BOUCHET, DALL'AGLIO, MERMIER.

MM. BOISIER, BOUVARD, CHASSAGNE, DEAGE, GENOUD, HACQUIN, MATHIAN.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes GIZARD, KHAY, PERRILLAT,

MM. LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 26**

**Présents : 14**

**Représentés par mandat : 2**

---

**Objet : COMMUNE DE PASSY – GRANDE RUE SALVADOR ALLENDE – AMENAGEMENT DE VOIRIE, MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX D'EAUX USEES ET ENFOUISSEMENT COORDONNE DES RESEAUX SECS - MARCHES DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE**

**Exposé du Président,**

Par délibération en date du 7 mai 2021, le Bureau a approuvé la convention de groupement de commandes entre le SYANE et la commune de PASSY pour l'aménagement de la Grande Rue Salvador Allende.

La commune de PASSY entreprend de réaliser des travaux d'aménagement de voirie et la mise en séparatif des réseaux humides Grande Rue Salvador Allende.

Parallèlement à ces travaux, le SYANE réalise l'enfouissement coordonné des réseaux de distribution publique d'électricité et de télécommunications, ainsi que la création d'un nouvel éclairage public sur ce secteur.

Conformément à la convention de groupement de commandes, la commune, établissement coordonnateur, a lancé une procédure adaptée telle que définie par les articles R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique, en vue d'attribuer les marchés de travaux, selon les lots et critères suivants :

La consultation comprend 4 lots.

Critères de jugement des offres pour les lots 1, 2 et 3 :

- 45 % : prix,
- 40 % : valeur technique,
- 15% : Performance développement durable.

Critères de jugement des offres pour le lot 4 :

- 40 % : prix,
- 40 % : valeur technique,
- 15% : Performance insertion professionnelle,
- 5% : Performance environnementale.

➤ **LOT N°1 : « GENIE CIVIL VOIRIE ET RESEAUX »**

Estimation du lot n°1 (concerne les deux maîtres d'ouvrage) :

**Total : 1 712 587.40 € H.T.**  
Part Commune : 1 413 080.80 € H.T.  
Part SYANE : 299 506.60 € H.T.

➤ **LOT N°2 : « GENIE ELECTRIQUE ET SUPERSTRUCTURE ECLAIRAGE PUBLIC »**

Estimation du lot n°2 (concerne le SYANE) :

**Total : 214 510.25 € H.T.**

➤ **LOT N°3 : « REVETEMENTS ET SIGNALISATIONS »**

Estimation du lot n°3 (concerne les deux maîtres d'ouvrage) :

**Total : 469 805.10 € H.T.**  
Part Commune : 430 282.10 € H.T.  
Part SYANE : 39 523.00 € H.T.

➤ **LOT N°4 : « PLANTATIONS ET MOBILIER URBAIN »**

Estimation du lot n°4 (concerne la commune) :

**Total : 107 124,50 € H.T.**

Afin de pouvoir assurer un début de chantier dès le mois de septembre, il est prévu de réunir la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes le 11 août 2021, pour analyser et classer les offres et permettre la signature des marchés à intervenir.

Il est proposé aux membres du Bureau de donner délégation au Président pour l'autoriser à attribuer et signer les marchés, conformément au classement établi par la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner délégation au Président pour l'attribution des marchés à conclure pour les lots n°1 et 2 et 3 avec chacun des titulaires retenus,
2. à autoriser le Président à signer les marchés à intervenir, relatifs aux prestations sous maîtrise d'ouvrage du SYANE.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,

J.P AMOUDRY.

**Syane**  
ENERGIES NUMERIQUES